

## 50591 - Quels conseils à donner à celui qui néglige la prière?

---

### question

Comment devrais-je inviter quelqu'un à observer la prière dont il connaît le caractère obligatoire mais l'abandonne parfois? Je voudrais que vous me donniez des phrases simples relatives à cette question et des phrases qui véhiculent avertissements et incitations (à la pratique de la prière).

### la réponse favorite

Vous pouvez rappeler cette personne et lui donner des conseils en lui expliquant le jugement de l'abandon de la prière et le jugement de celui qui ne la pratique pas collectivement à la mosquée et l'explication de l'attitude des ancêtre pieux à l'égard de la prière...

S'agissant de l'abandon de la prière, il a été dit dans plusieurs réponses que celui qui le commet tombe dans la mécréance et s'exclut de l'islam et qu'aucune de ses œuvres ne sera agréée au jour de la Résurrection et qu'il faut dissoudre son mariage avec sa femme si elle pratique la prière. Il faut savoir en plus que les animaux égorgés par celui qui a abandonné la prière ne doivent pas être consommés. On ne lui fait pas la toilette des morts ni la prière prévue à cette occasion et on ne l'enterre pas dans le cimetière des musulmans.

D'après Samourah ibn Djoundoub (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui), parlant de l'un de ses rêves a dit: «Deux individus se sont présentés à moi la veille et m'ont dit: **«Suis nous.»** Je les ai suivis jusqu'au moment où nous sommes arrivés auprès d'un homme couché alors qu'un autre debout tenant une grosse pierre à la main le frappait avec la pierre de sorte à lui écraser la tête et reprenait la pierre tandis que la tête avait repris sa forme normale et il lui assénait encore un coup comme le premier.» Le prophète poursuit: **«Je leur (à mes deux compagnons) dis: Gloire à Allah! Qu'est-ce que c'est? »** Le Prophète dit: Ils m'ont dit: suis nous. Nous sommes repartis...» À la fin du hadith, le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **«Ils m'ont dit: Quant à**

**l'homme auprès duquel tu es arrivé alors qu'on lui écrasait la tête avec une pierre, c'est un homme qui apprend le Coran et ne l'applique pas puisqu'il s'endort au lieu d'accomplir la prière prescrite.»** (Rapporté par al-Bokhari,6640).

Muhammad ibn Nasr al-Marouzi a dit: «J'ai entendu Isaac ibn Rahouyah dire: **«Il a été rapporté de façon d'après le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) que celui qui abandonne la prière devient un mécréant. L'avis adopté par les ulémas depuis le temps du Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) est que celui qui abandonne la prière délibérément et sans excuse jusqu'à l'écoulement de son heure est un mécréant. C'est par exemple le cas de celui qui retarde l'accomplissement de la seconde prière de l'après midi jusqu'au coucher du soleil et la seconde prière de la nuit jusqu'à l'aube.»** Voir Ta'dhim quadri as-salat (2/929).

A propos du statut de celui qui abandonne la prière, voir les réponses données à la question n° [7864](#), à la question n° [5208](#) et à la question n° [2182](#).

S'agissant de l'accomplissement de la prière à la mosquée, de même que la pratique de la prière musulmane permet de distinguer le musulman du non musulman, de même l'assiduité à la prière célébrée collectivement reste un signe qui permet de distinguer le croyant de l'hypocrite. Les Compagnons (P.A.a) considéraient celui qui s'absente (régulièrement) de la prière célébrée collectivement comme un hypocrite notoire.

Cheikh Salih al-Fawzan (Puisse Allah le garder) a été interrogé en ces termes: «Je suis un jeune célibataire. J'observe la prière mais pas avec assiduité car il m'arrive parfois de rater les prières de toute une journée et de les faire ensemble..Comment la religion juge-t-elle cela? Voici sa réponse: «Louanges à Allah.Le musulman doit veiller à l'observance stricte de la prière à ses heures et en groupe avec les autres musulmans. Il n'est pas permis de sortir la prière de ses heures. Car Le Très haut dit : **« La prière demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés. »**(Coran,4:103). C'est - à-dire qu'elle est à accomplir à des moments déterminés. Une tradition dit: **«Certes Allah a prescrit des œuvres à faire dans la nuit car Il ne les accepte pas dans la journée comme Il a prescrit des œuvres à faire dans la journée qu'Il n'accepte pas dans la**

**nuît.»** Reporter la prière par rapport à son heure revient à la négliger. Le Très haut dit:  
**«Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ils se trouveront en perdition, sauf celui qui se repent, croit et fait le bien : ceux-là entreront dans le Paradis et ne seront point lésés, »** (Coran,19:59-60).

Il n'est permis de regrouper deux prières qu'en présence d'une excuse acceptable à condition de le faire dans l'heure de l'une des deux prières comme le regroupement des deux prières de l'après midi ou celui des deux premières prières de la nuit. Aussi n'est il pas permis de regrouper toutes les prières d'un jour entier comme indiqué dans la question.» Voir al-Mountaqa min fatawa al-Fawzan (5/56-57). Vous trouverez des arguments indiquant le caractère obligatoire de l'accomplissement de la prière en groupe. Voir les réponses données à la question n° [120](#) et à la question n° [8918](#).

S'agissant de l'attitude des ancêtres pieux envers l'accomplissement de la prière en groupe à la mosquée, elle est magnifique et traduit la grande importance qu'ils lui donnaient et leur grand attachement à le faire même quand ils étaient excusés.

Wakii' ibn al-Djarrah dit d'al-A'mach, Soulayman ibn Mahran: durant soixante-dix ans, A'mach n'a pas raté la première takbiir de la prière (Allahou akbar).

Muhammad ibn al-Moubarak as-Souri dit: «Said ibn Abdoul Aziz at.-Tanoukhi avait l'habitude de pleurer quand il ratait la prière en groupe. Il a été rapporté d'après Muhammad ibn Kahfif qu'il souffrait d'une douleur aux reins qui, parfois l'empêcher de pouvoir se mouvoir. Quand l'appel à la prière était lancé, quelqu'un le portait sur son dos (pour l'amener à la mosquée). On lui dit alors: **«Tu pourrais t'épargner cette peine?»** Il répondit: **«Si vous entendez hayya ala as-salat et si ensuite vous ne me voyez pas dans le rang des prieurs, allez me chercher au cimetière!»**

Amer ibn Abdoullah ibn Zouar qui entendit l'appel du muezzin alors qu'il agonisait, dit: **«Saisissez moi la main!»** On lui dit: **«Mais..tu es malade!»**- Il répondit: **«Entendant l'appel du muezzin, comment pourrais-je ne pas lui répondre?»** Ils lui saisirent la

main et il entra dans la prière du coucher du soleil derrière l'imam, en fit une rak'a puis mourut.» Voir pour davantage d'informations la réponse donnée à la question n° [47123](#) . Elle est importante.

Allah le sait mieux.